



Allier
le Département



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

**ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DE L'ALLIER DE NATATION
Saison 2019 2020
BELLERIVE SUR ALLIER 10 OCTOBRE 2020**



Procès-verbal
Assemblée Générale
Samedi 10 octobre 2020
VICHY

MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER NATATION

Il remercie très sincèrement de leur présence :

- Monsieur Jean-Sébastien LALOY, Conseiller départemental, Président de Vichy Communauté, Maire de Cusset et Président du Conseil d'Administration du CREPS,
- Monsieur Denis PERRET, Président de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes Natation,
- Monsieur Dominique DELCHET, Président du Comité des Territoires de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes Natation, Président du Comité Départemental de Natation du Puy de Dôme,
- Monsieur Frantz HAUW représentant Monsieur le Directeur du CREPS,
- Madame Florence BARBAT, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, représentant Madame Anne COSTAZ, Directrice DDCSPP,
- Mesdames et Messieurs les Présidents-es des Clubs,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur du CDAN 03,

Il convient d'excuser :

- Mme Bénédicte PEYROL, Députée de la circonscription
- Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental,

Appel nominal des Clubs et contrôle des pouvoirs

Suite à l'appel des Clubs, le contrôle de la liste d'émargements et des pouvoirs, le total des voix représentées est de 2 695/2 695, soit 100 % des voix représentées. Le quorum étant atteint l'Assemblée générale peut donc valablement délibérer.

CLUBS	<i>Nb. de Licences 2019/2020</i>	<i>Nb de licences Migrations</i>	Nb de voix attribuées
A.S.C. ST GERMAIN DES FOSSES	145	4	149
A.S. DOMPIERRE	92	5	97
ASPTT MONTLUCON	69	4	73
COMMENTRY NERIS NATATION	57	0	57
COSNE D'ALLIER C.S.	47	2	49
GANNAT O.N.	571	31	602
MONTLUCON NATATION	424	10	434
N.C.MOULINS	493	5	498
VICHY DOME SYNCHRO	54	0	54
VICHY VAL D'ALLIER NATATION	673	9	682
TOTAL	2625	70	2695

ALLOCUTION DU Président (Cf en annexe l'intégralité du rapport).

Le Président prend la parole pour le traditionnel discours.

En complément, dans le dossier remis aux participants se trouve un tableau de suivi des actions du plan de développement à l'issue des quatre années.

A l'issue le Président laisse la parole à la secrétaire générale pour la suite de notre Assemblée Générale.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

M Jean-Sébastien LALOY

Pour débiter ses propos, M Jean-Sébastien Laloy présente ses excuses parce qu'il ne pourra pas être présent durant toute la réunion du fait qu'en cette période il est convié à de nombreuses assemblées générales.

Il souligne que la natation est un sport qui se déroule dans des infrastructures pour lesquelles les collectivités du département se sont fortement engagées.

Il est présent ce jour à plusieurs titres, représentant du Président du Conseil départemental, de Vichy Communauté, et en tant que Président du CREPS.

Il assure le Comité de son soutien pour encourager le monde sportif à se structurer. Il reconnaît qu'en cette année particulière, du fait du contexte sanitaire, il y a eu beaucoup de sollicitations.

En tant que Président du CREPS, il constate la forte implication du comité pour multiplier les activités et l'organisation de compétitions, même en dernière minute, comme récemment l'épreuve d'eau libre.

M Frantz HAUW

Le Directeur Adjoint du CREPS souhaite la bienvenue en l'établissement à toutes les personnes présentes ce jour.

Dans le cadre des activités du CREPS, il y a beaucoup de relations avec la Fédération Française de Natation.

Il profite de l'occasion de ce jour pour informer l'assemblée que le CREPS de Bellerive vient d'être labellisé pour les JO 2024.

Il note le partenariat avec la ligue Auvergne Rhône Alpes pour le dispositif Nagez Forme Santé.

Il rappelle que le CREPS peut être un outil au service du sport de haut niveau en lien avec l'Agence régionale du sport.

Mme Florence BARBAT

La représentante de la DDCSPP remercie le comité pour son accueil.

Elle explique brièvement les modifications à venir dans l'organisation au niveau jeunesse et sport.

Elle souligne également le travail qui a été fait depuis le début de la crise sanitaire et plus particulièrement depuis le déconfinement pour le plan d'organisation d'ouverture des piscines et le grand enjeu qu'il y avait pour la reprise des activités.

Elle précise qu'elle ne dispose pas d'informations quant aux raisons de la baisse des subventions ANS. Mais, renseignement pris auprès de ces collègues en début de cette semaine, elle confirme que les trois clubs qui avaient des dossiers « emplois », vont être soutenus pour la consolidation des emplois en contrats à durée indéterminée.

Elle informe l'assemblée qu'au 1^{er} janvier 2021, le Service jeunesse sport et vie associative relèvera désormais du Ministère de l'éducation nationale.

Elle communique sur le fait que les services civiques vont être relancés, pour les clubs, il ne s'agit pas d'emplois mais plutôt d'accompagnement au sein des structures.

M Denis PERRET

Le président de la ligue Auvergne Rhône Alpes tient à remercier le CDAN 03 pour son invitation.

Il rappelle que le PSF ANS, ancien CNDS est désormais géré par la Fédération et que les sommes ont été significativement revues à la baisse en 2020 pour les dotations, mêmes les ligues ont été impactées.

Il invite les clubs à rédiger les dossiers pour obtenir un financement pour l'aisance aquatique à l'attention des jeunes de 4 à 6 ans.

Il reconnaît toutefois que la période estivale et le délai pour élaborer les dossiers n'étaient pas appropriés.

A cette occasion, il insiste sur le fait que tous les clubs doivent créer le compte associatif car désormais c'est le seul accès pour les demandes de subventions.

Il rappelle que pour le Challenge avenir, les validations doivent se faire au fur et à mesure ; il ne faut pas attendre la fin de saison.

Cette semaine, le guide de la labellisation a été adressé, il faut regarder attentivement les pré-requis.

Il attire l'attention des clubs car tout le monde doit postuler de nouveau, l'accès se fait via l'espace extranet.

M Dominique DELCHET

Le Président du CD natation du département du Puy de Dôme se félicite des bonnes relations qui existent entre le Clubs du 03 – 15 et 63, notamment pour l'organisation de compétitions communes.

RAPPORT MORAL (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

Le rapport présenté par la Secrétaire générale est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier effectue la présentation des tableaux remis aux membres relatifs aux résultats de la saison sportive.

La vérificatrice aux comptes certifie les résultats présentés. Elle a procédé aux contrôles des comptes, accompagnés de toutes les pièces justificatives en date du 10 octobre 2020 et ils sont conformes.

Il est demandé aux membres présents de se prononcer sur les comptes : ces derniers sont approuvés à l'unanimité. (100% des voix)

Il s'en suit la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.

Suite au vote : le budget est adopté à 91,5% des voix.

Il est ensuite procédé à la nomination des vérificateurs aux comptes :

- Mme Catherine Grandrémy (Montluçon Natation)

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Laurent ROBIN présente le document qui a été envoyé en amont aux Clubs.

Il n'y a pas de question de l'Assemblée sur le projet de règlement intérieur.

Il est procédé au vote : un Club vote contre. Adopte avec 97,88% des voix

Le règlement intérieur est adopté.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Suite invitation du président les candidats se présentent dans l'ordre de la liste (annexée au présent document).

Cette année, la procédure de vote est modifiée. Une licence est égale à un vote.

Le vote se déroulera selon la procédure du vote électronique. La société Quizzbox explique les modalités de vote.

Il est procédé aux votes pour tous les candidats.

Pour permettre la compilation des résultats, le président propose de procéder à la présentation des rapports par les responsables de chaque commission.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Il s'en suit la présentation des rapports des Présidents des commissions : Cf en annexe l'intégralité des rapports

- Commission sportive – ENF
- Commission Officiels
- Commission Maîtres
- Commission Water-Polo
- Commission Natation artistique
- Commission Informatique
- Commission Communication – Ethique
- Commission des récompenses.

RESULTATS DES VOTES pour le comité directeur

Les résultats des votes sont promulgués.

Beuparland Astrid 57,18 %
Beilhe Claude 96,40 %
Bouchard Christine 100 %
Branger Sebastien 100 %
Branger Sophie 91,5 %
Bravard Laurent 96,40 %
Chanet Florian 68,18 %
Desforges Christelle 96,40 %
Fraile Xavier 96,40 %
Garçon Bernadette 100%
Laporte Michele 100%
Lathene Jerome 96,4 %
Lefaure Thierry 100%
Pascal Pierre 96,4 %
Perrot Nathalie 96,4%
Robin Laurent 100%
Schmitt Jean Marc 98%
Szymanski Melanie 98%
Viot Catherine 74,95%

Tous les candidats sont déclarés élus lors de ce 1^{er} Tour

Les élus se retirent. Jean-Marc Schmitt le doyen de ce comité préside la séance, demande qui est candidat pour être président du comité de l'Allier de natation FFN. Thierry Lefaure est candidat à sa succession. Le comité directeur le désigne à l'unanimité.

De retour en assemblée, les clubs doivent voter pour le président proposé par le comité directeur. Thierry Lefaure est élu président pour 4 ans à l'unanimité (100% des voix vote électronique)

QUESTIONS DIVERSES

Nautic Club Moulins : le représentant du Club attire l'attention sur les difficultés liées à la crise sanitaire. Un prochain déplacement est prévu à Grenoble (zone écarlate) et la compétition est maintenue, cela l'interpelle beaucoup.

Il souhaite avoir également des précisions quant aux obligations pour les joueurs de compléter Ou non un formulaire ou les tests. Le président de la ligue répond que les tests sont obligatoires pour les championnats Elite, N1, N2 et N3 uniquement.

Il rappelle que pour toute question, au delà du référent de la discipline, il faut mettre le Président de la ligue en copie cela lui permet d'avoir l'information et le suivi du dossier.

Club Nérís – Commentry : le représentant du Club demande si une date a été programmée pour la formation des officiels. S BRANGER, en charge de la commission officiels, répond qu'il n'y a pas de date connue à ce jour. Il sera organisé une réunion avec les référents de chaque club. Une date sera proposée d'ici la fin de l'année.

Dominique DELCHET commente rapidement la réforme des officiels et les nouvelles fonctions.

Les officiels actuels conservent leur niveau (C, B et A), pour évoluer sur les nouvelles fonctions il faudra passer des épreuves écrites.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président du CDAN03 remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée générale, ainsi que tous ses membres pour l'aide apporté dans l'organisation, avant de convier l'ensemble des participants au traditionnel vin d'honneur.

Assemblée générale clôturée à 18h00

Thierry LEFAURE
Président

Bernadette GARÇON
Secrétaire générale